

Vérification des autobus non polluants



Bureau de la
vérificatrice générale
Ville d'Ottawa

L'appel d'offres des autobus électriques de 40 pieds (12,2 mètres)



? Pourquoi cette vérification?

Dans le cadre du Programme des autobus non polluants (ANP), la Ville prévoit de mettre progressivement en service, d'ici 2027, 450 ANP et de se doter, d'ici 2036, d'un parc de véhicules de transport en commun entièrement électrique. Après avoir mis en service quatre (4) autobus électriques dans le cadre du projet pilote, la Ville avait l'intention de faire l'acquisition de ces autobus, grâce à ce programme, en lançant la Demande de propositions (DDP) pour des ANP de 40 pieds (12,2 mètres). Cette mission de vérification a porté sur cette DDP. Il s'agit du deuxième rapport de vérification sur la mise en œuvre de ce programme.

Q Ce que nous avons constaté

La version provisoire de la DDP de la Ville tenait compte de l'éclairage apporté par le projet pilote. La Ville a aussi encadré les risques en prévoyant une clause indiquant que ce projet de marché serait subordonné au financement à verser à la Ville par Infrastructure Canada et par la Banque de l'infrastructure du Canada.

Même si nous ne tirons pas de conclusion sur l'efficacité de la stratégie de passation de ce marché dans l'ensemble et que nous savions que l'approche sélectionnée visait à donner aux proposants une marge de manœuvre et à leur permettre d'innover, cette mission a permis de relever les risques suivants dans la version provisoire de la DDP :

- La Ville était limitée dans sa capacité à évaluer les compétences techniques supérieures des proposants au-delà des exigences techniques de base.

- Certaines exigences de la DDP n'étaient pas mesurables, ce qui ne permettait pas de mener une évaluation objective.
- On donnait aux proposants des lignes de conduite minimales pour leur faire savoir comment ils devaient démontrer qu'ils se conformaient aux exigences de la DDP.
- Les exigences et les seuils de la garantie des batteries et du système de propulsion étaient inférieurs à ce à quoi la Ville pouvait s'attendre par rapport à d'autres municipalités, et on n'a pas analysé les coûts pour justifier ces exigences.

La Ville avait prévu de maîtriser certains de ces risques en invitant les proposants à des réunions au cours desquelles ils pourraient participer à des discussions bilatérales pour répondre à des questions sur la conception initiale ou pour demander des éclaircissements sur la DDP.



En fin de compte

Dans la foulée de l'examen des résultats de la vérification, la Ville d'Ottawa et OC Transpo ont décidé de ne pas lancer la DDP et prévoient de conclure, avec la Commission de transport de Toronto, un accord de partenariat pour la passation du marché des autobus électriques à batterie. Ce changement de stratégie dans la passation de ce marché permettra de se prémunir contre les nombreux risques dont fait état le rapport de vérification.

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez consulter notre [site Web](#).

613-580-9602 | BVG@ottawa.ca